

Organisation scolaire et pédagogique à partir du lundi 16 novembre 2020

Situation du lycée :

Le lycée Pergaud accueille 2150 élèves et étudiants dont 595 étudiants.

Même si le nombre de cas d'élèves et étudiants testés positif au COVID est très faible il n'en est pas moins que la situation sanitaire du pays reste inquiétante.

Depuis la rentrée 6 nouveaux cas.

Même si les contaminations n'ont pas eu lieu au lycée, il importe que nous prenions les mesures pour éviter un cluster.

Si le protocole sanitaire renforcé est mis en place depuis la rentrée des vacances d'automne, le brassage des élèves est difficilement contrôlable.

Les lieux et moments sensibles sont les salles de classes que l'on a peine à ventiler, les déplacements intercours, la restauration scolaire (file d'attente) et l'internat.

Réflexion de la communauté éducative :

Les réunions des samedi 30 octobre et mardi 3 novembre sur la mise en œuvre du protocole sanitaire renforcé et l'organisation pédagogique conduisent à une enquête auprès des professeurs sur une réorganisation pédagogique (alternance de semaines et de groupes) et sur la nécessité de réduire les effectifs.

Les annonces du Ministre Jean-Michel Blanquer nous conduisent à une réflexion plus profonde.

Lundi 9 novembre de 8H à 10H : conseils d'enseignements

L'objectif de la réorganisation est de diminuer les effectifs présents au lycée en alternant grA et gr B.

L'organisation que nous proposons est l'alternance sem A/ sem B.

Le conseil d'enseignement fera des propositions sur les pratiques pédagogiques de continuité.

Chaque professeur aura à disposition pour la période d'alternance une webcam et un micro-casque (outils qui peuvent s'avérer utile : par exemple - apporter une explication de début de cours à la classe complète (présentiel et distanciel))

A partir des formations dispensées par nos collègues sur Eclat - Pronote - Moodle - harmoniser les pratiques.

S'appuyer sur les propositions de continuité pédagogiques du conseil pédagogique du 5 octobre dont je vous joins la copie du compte-rendu.

Pour les post-bacs : Les étudiants restant souvent dans la même salle, le brassage est moins prégnant et l'on peut envisager la classe complète en présentiel. D'autant que bon nombre d'entre eux sont en stage.

Décision :

**Alternance des cours en présentiel et distanciel chaque semaine pour les niveaux de 2^{nde}, 1^{ère} et Terminales.
Maintien de tous les cours en présentiel pour les post-bacs (6 internes et 240 rationnaires).
Cette organisation permettra de réduire le nombre de rationnaire (1427 à 789) et d'internes (401 à 200).**

Les classes d'UPE2A et du micro-lycée sont maintenues en présentiel permanent.

Le relevé des élèves sans matériel informatique est effectué et les élèves concernés se verront proposés de participer à tous les cours en présentiel.

Les alternances sont précisées dans Pronote par la mention « à la maison »

La continuité pédagogique :

Les professeurs seront dotés de micro-casques et de webcams.

Plusieurs formations, pour les professeurs, sur les espaces numériques de travail (Ecalt-BFC, Pronote, Moodle) ont été proposées aux professeurs par les animateurs TICE depuis la pré-rentree ainsi que des pauses numériques (café numérique).

Des capsules vidéos, des livrets d'accompagnement ont été distribués.

Une capsule est en cours de finalisation pour les élèves.

Un exercice type « confinement » est organisé pour les volontaires.

Les professeurs assureront leur cours avec une demi-classe en présentiel. L'autre groupe en distanciel pourra se connecter éventuellement au début ou en fin de cours en liaison audio ou visio pour le lancement.

Les cours de la semaine A ne sont pas ceux de la semaine B et inversement.

En filière technologique, chaque séance de 4 ou 6H sera l'occasion d'utiliser une heure soit en début soit en fin de cours pour une visio.

Travail à la maison

Les cours (si possible en format PDF) et le travail à effectuer seront déposés obligatoirement sur Pronote ou sur l'ENT pour les fichiers vidéos ou audios.

Une photo d'un cahier d'élève sera faite pour envoi aux autres élèves.

Les cahiers de textes seront complétés et décriront les activités effectuées en classe.

Une fois par semaine le professeur principal fera le point sur la situation des élèves en distanciel en visio par exemple sur l'heure d'accompagnement personnalisé et informera la vie scolaire et/ou le proviseur adjoint chargé de la classe en cas de difficulté d'un élève.

Les élèves en difficultés pourront intégrer l'autre groupe si nécessaire.

Les CPE désignent des AED référents des classes pour un suivi individualisé des élèves.

Pour les visioconférences, les professeurs utiliseront la classe du CNED (Celle de l'ENT étant limitée en nombre de connexions).